



■ GAL Tiges et Chavées

À Assesse, participer au potager pour tous !

La deuxième saison de culture commencera ce printemps au potager collectif. La réussite de l'année dernière est encourageante, et présage de bonnes récoltes en 2012 !



Le jardin est cultivé de manière dite biologique, sans pesticides. Le travail est réalisé par l'ensemble des participants, selon leurs disponibilités, et les récoltes sont divisées entre tous les participants.

Le savoir est transmis aux novices par les jardiniers les plus aguerris.

En 2011, chacun a pu bénéficier de pommes de terre, oignons et échalotes, persil, céleri, choux rouge, carottes, haricots, laitues, roquette, courgettes et potimarrons, bette-

raves, panais, choux de Bruxelles, etc...

Initié par le GAL Pays des tiges et chavées, ce projet est subventionné par l'Europe et la Région wallonne, la participation financière est minime (de l'ordre de 10€/an). Aussi, du matériel est mis à disposition, et l'encadrement est assuré par Valérie Dubois, chargée de mission.

Outre l'apprentissage du jardinage et le bénéfice de légumes frais, l'inscription dans un groupe offre une dynamique et une motivation supplémentaires, ainsi que du lien social dans la commune. Pour l'heure, le groupe compte une dizaine de familles.

Si la participation à cette initiative vous tente, contactez Valérie Dubois. ■

infos GAL Pays des tiges et chavées ASBL
Valérie Dubois
Tél.: 083 67 03 47 ou au 0472 95 93 01
dubois.leader@skynet.be

■ Groupe Chemins et Sentiers

Redécouverte (suite)

Dans la continuité de la découverte des chemins et sentiers de nos villages, le Groupe "Chemins et Sentiers Publics Assessois" vous invite, en ce début de printemps, à parcourir ceux de Crupet.



Ces balades ont pour but de faire découvrir des chemins et sentiers inconnus des Assessois et de sensibiliser les participants à les parcourir à pied plutôt que d'utiliser des moyens motorisés. Ces lieux chargés d'anecdotes vous seront commentés dans la bonne humeur. Et, dans la mesure du possible, un apéritif sera servi à la fin de la promenade à l'Office du Tourisme.

Quand et où ?

Le dimanche **25 mars 2012** de 09 à 12 heures à Crupet.

Rendez-vous à l'église du village à **8h45**.

Guides des balades et membres du Groupe: Mmes Domine Binamé et Geneviève Boutsen. Un bon moment de détente pour petits et grands. ■

infos Groupe "Chemins et Sentiers Publics Assessois"
Paul Ballez • Tél: 083083 65 62 68
paul.ballez@axa.be

■ Gardes médicales

Le médecin généraliste les week-ends et les jours fériés

Depuis le 4 février, l'appel à un médecin le week-end, se fait par le N° de téléphone unique 1733.

Comment s'y prendre ?



La première étape est de prendre contact avec le 1733. Dans certains cas (appel GSM, numéro privé,...) votre code postal vous sera demandé. Quelques questions vous seront posées pour évaluer le degré d'urgence de l'intervention. Un rendez-vous vous sera ensuite donné au poste de garde dont votre localité dépend. L'objectif d'un poste garde est de garantir à chacun les soins qui ne peuvent être postposés jusqu'à la reprise des activités de son médecin traitant.

Combien ça coûte ?

Le poste de garde pratique le système du tiers payant, c'est-à-dire que vous ne payez que la part qui reste à charge du patient après intervention de la mutuelle. Il est donc indispensable de vous munir de votre carte SIS et d'une vignette de mutuelle. Les postes de garde sont équipés de terminaux bancaires pour les paiements électroniques (les cartes de crédit ne sont pas acceptées).

Par qui allez-vous être soigné ?

L'ensemble des médecins généralistes de la province de Luxembourg et de l'arrondissement de Dinant (y compris notre commune) participe à la garde de week-end dans les différents Postes de Garde.

Il s'agira donc d'un médecin généraliste de la région. Pour un meilleur suivi, le médecin que vous aurez consulté informera votre médecin traitant du diagnostic et du traitement prescrit.

Où ?

Il y a un Poste de Garde à moins de trente minutes de route de chez vous. Si vous ne pouvez vous rendre par vos propres moyens au Poste de Garde, un service de navette peut vous être proposé. Une intervention de 5 € vous sera demandée dans ce cas. Cette possibilité vous sera présentée lors de votre contact avec le service 1733.

Et si votre état de santé ne vous permet pas de vous déplacer, le médecin pourra se rendre à votre domicile pour vous examiner. ■